

Ecrit par Echo du Mardi le 4 octobre 2021

Dans quels pays l'avortement est-il légal?

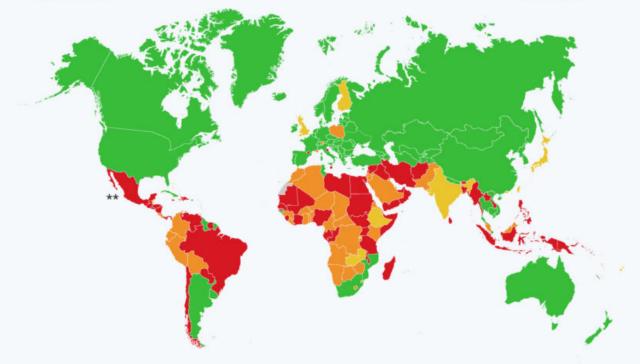


Ecrit par Echo du Mardi le 4 octobre 2021

Le statut de l'avortement

Statut légal de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) dans le monde, en date de septembre 2021

- Interdit / seulement pour sauver la vie de la femme
- Autorisé pour raisons de santé
- Autorisé pour raisons socioéconomiques
- Autorisé sans restriction quant à la cause *



- * Les délais fixés pour pratiquer l'IVG (3 mois en moyenne) varient entre les pays, et parfois même au sein des pays (lois fédérales).
- ** Au Mexique, l'avortement a été dépénalisé dans la ville de Mexico et dans les États d'Hidalgo, Veracruz et Oaxaca.

Source: Center for Reproductive Rights









4 novembre 2025 | Dans quels pays l'avortement est-il légal ?



Ecrit par Echo du Mardi le 4 octobre 2021

Le droit à l'IVG connaît des avancées significatives dans le monde, peut-on constater à l'occasion de la Journée mondiale du droit à l'avortement qui s'est tenue 28 septembre dernier. Comme le rapporte le CRR (Center for Reproductive Rights), près de 50 pays ont libéralisé leurs lois sur l'avortement au cours des vingt-cinq dernières années. Certaines de ces réformes ont été progressives, permettant aux femmes d'accéder à l'IVG uniquement lorsque leur vie est menacée ou lorsque la grossesse résulte d'un viol. Mais beaucoup de ces changements ont été véritablement transformateurs, renversant les interdictions absolues en faveur de l'autonomie corporelle des femmes.

Parmi les évolutions les plus récentes, on peut citer la Thaïlande, qui a promulgué en février 2021 une nouvelle loi qui autorise les femmes dont la grossesse ne dépasse pas 12 semaines à pratiquer l'avortement. Le Mexique a également fait un pas cette année en direction de la dépénalisation de cette pratique. Depuis septembre 2021, l'IVG est accessible à toute femme et sans restriction (jusqu'à douze semaines de grossesse) dans la ville de Mexico et dans trois États (Hidalgo, Veracruz et Oaxaca).

En France, un projet de loi visant à allonger le délai de l'avortement de 12 à 14 semaines a été proposé cette année, mais le Sénat l'a pour le moment rejeté. En moyenne, le délai pour pratiquer l'IVG s'établit à 12 semaines de grossesse dans les pays qui l'autorisent, mais plusieurs d'entre eux ont déjà allongé cette durée, comme par exemple l'Islande, qui l'a étendu à 22 semaines en 2019.

D'après les données compilées par le Center for Reproductive Rights, la majorité des pays du monde assure aujourd'hui un accès à l'avortement aux femmes, même si les délais peuvent varier de plusieurs semaines entre les pays (et parfois à l'intérieur des pays selon les lois fédérales, comme aux États-Unis). Comme le montre notre carte, l'Amérique latine, l'Afrique et l'Asie du Sud-Est restent majoritairement hostiles à l'IVG. Nombreux sont en effet les pays dans ces régions condamnant l'avortement ou ne l'autorisant que pour préserver la santé de la femme enceinte.

De Tristan Gaudiaut pour Statista